SAISON 2008 / 2009





CAF Ile de France Ski de montagne 5, rue Campagne-Première 75014 Paris

tél: 01 42 18 20 00 http://www.clubalpin-idf.com/

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° S057 PIEMONT – Val Varaita

Du 14 au 22 février 2009 inclus, soit 9 jours

Accord préalable pour l'inscription : OUI (appeler C. Petit ou J.P. Gambotto pour prendre contact)

Nombre maximal de participants: 10

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Encadrant1 Christian PETIT Encadrant2 Jean-Pierre GAMBOTTO Mail: oursourcg@orange.fr Mail jp.gambotto@aliceadsl.fr Tél. dom.: 01 48 71 08 82 Tel dom: 01 46 63 03 40

2. Programme prévisionnel

Montée Descente

Courses en Aller-Retour dans le Val Varaita choisies la veille 1000m Chaque selon les conditions nivo-météo à 1400m jour :

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain

3. Caractéristiques de la course programmée

3.1 Niveau de difficulté (cf. explications complémentaires dans NEIGES 2009)

PD-Cotation: Type de course : A/R

Dénivelé journalier maximal prévu : 1000m à 1400M Rythme d'ascension exigé: environ 350 m/h

3.2 Particularités

3.3 Conditions d'hébergement : Auberge demi-pension

3.4 Coût prévisionnel (en plus du montant de l'inscription): 45 € /jour environ – arrhes demandées

1/25 000ème : Apes Sans Frontières n°7 - Chambeyron Val Maira

1/25 000ème : Apes Sans Frontières n°8 – Haut Queyras Monviso

Sites www.ghironda.com (pour description de la région)

www.aineva.it (pour les conditions nivo-météo)

4. Voyage: Train ou voiture

Départ et retour selon les disponibilités des participants : à voir avec les encadrants avant l'inscription Possibilité rendez-vous sur place

5. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES 2009.

Nota: L' ARVA est absolument obligatoire.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement. (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie :

Pelle à neige, sonde, piolet, crampons

Le matériel collectif sera réparti par l'organisateur (corde...).

5.3 Nourriture à emporter : quelques vivres de course.

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF, CI

6. Réunion préparatoire

Contacter l'organisateur par téléphone <u>un mois avant le départ</u>.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.